

Communiqué de presse

Grève des internes

De premières propositions : un premier pas apprécié mais insuffisant !

Paris, le 23 décembre 2019

- Suite au préavis de grève illimitée déposé le 10 décembre dernier aux côtés de nos confrères internes et seniors, nous avons entendu les propositions de Madame Buzyn relatives à nos revendications, à savoir :
 - Une amélioration de notre statut qui passera par un **respect strict du temps de travail** en respectant les semaines de 48 heures. Chaque service devra présenter un bilan de façon annuelle en Commission Médicale d'Établissement et en conseil d'UFR ; un non-respect entraînera une sanction financière.
 - **Est-ce là une réelle solution ?** Comment garantir que le travail et les tâches ne glisseront pas sur d'autres internes, y compris les docteurs juniors ? Le respect du temps de travail est fondamental pour le bien-être, l'intégrité physique et psychologique des internes. Nous restons vigilants quant aux moyens qui seront déployés pour le faire respecter. Les sanctions doivent être immédiates et non complaisantes.
 - Les **docteurs juniors vont percevoir une rémunération** de 32025 € annuels, dont 5000 € de prime de responsabilité.
 - Qu'en est-il des **internes en début de cursus** ? A l'instar de ce nouveau statut qu'est le docteur junior, une revalorisation salariale et des indemnités de gardes nous semblent importantes afin d'aligner le salaire horaire de l'interne à celui du SMIC.
 - Une implication de notre organisation sur le sujet du **financement pour la recherche et des formations complémentaires**.
 - Nous souhaitons trouver rapidement une solution commune afin que nous, praticiens en formation, puissions continuer à avoir **accès aux congrès** - formations primordiales pour notre progression professionnelle et pour faciliter notre intégration auprès d'experts nationaux et internationaux dans leur domaine.
 - Une implication de la FNSIP-BM dans les **discussions sur l'attractivité de l'hôpital public**, la revalorisation du statut de praticien hospitalier et aux autres sujets sectoriels nous impactant.
 - Nous sommes reconnaissants de cette proposition et aurons à cœur de travailler à la refonte du statut de praticien hospitalier dans le cadre de la transformation du système de santé.

Madame la Ministre, notre fédération **salue les avancées** mais souhaite cependant **poursuivre le mouvement entamé** afin d'obtenir des garanties factuelles et des réponses aux revendications laissées sans suites. Nous restons ouverts à la discussion et sommes disposés à nous engager dans les divers groupes de travail initiés suite au mouvement afin de **travailler en collaboration** pour un hôpital public meilleur et un statut d'interne revalorisé. Ainsi, nous **restons vigilants quant à la mise en place et au respect** de ces premières propositions sur le terrain !

Aurélie TRUFFOT

Coprésident biologie
médicale



Lucas DENIS

Coprésident pharmacie



contact@fnsip.fr